



MAIRIE DE LA BATHIE

Vie scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2022 - 2023

- Mon enfant entre à l'école maternelle ou élémentaire
- J'arrive à LA BATHIE

Pour inscrire mon enfant, je me rends à la Mairie muni(e) des pièces nécessaires à la constitution de mon dossier.

Pièces nécessaires :

- livret de famille (photocopie)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone fixe...)
- jugement fixant la résidence de l'enfant en cas de séparation des parents
- éventuellement certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants)

Avant le 02 mai 2022
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

POUR UNE INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Je me rends à une des permanences affichées sur le panneau extérieur de l'école maternelle (au cours du 2^{ème} trimestre), pour rencontrer la Directrice de l'école.

Le Maire,

Monique ROSSET LANCHET



RGPD les informations individuelles collectées seront utilisées par la collectivité uniquement dans le but pour lequel elles sont collectées. Elles seront ensuite détruites.